

Cahier des charges 2018

Préambule

La Fédération – Pédagogie Steiner-Waldorf en France est responsable de toutes les structures (crèches, jardins d'enfants, écoles...) qui affichent l'appartenance à la pédagogie du même nom. Elle a déposé un règlement d'usage de marque auprès de l'INPI qui l'autorise à vérifier le bon fonctionnement des établissements sur le plan pédagogique, structurel et économique. Une relation doit donc nécessairement s'installer entre les porteurs de projets et la Fédération.

1 – Projet global

La pédagogie Steiner-Waldorf puise sa source dans les indications données par Rudolf Steiner à partir de la démarche anthroposophique. Le projet doit donc être porté par un groupe de personnes qui ne sont pas seulement des parents potentiels, mais aussi des amis de la pédagogie Steiner-Waldorf ayant une connaissance sérieuse de ses sources et de ses fondements. Un travail préparatoire est nécessaire afin que le projet s'enracine dans un lieu, regroupe des personnes engagées dans la durée et réponde à un véritable besoin social, au-delà des parents concernés dans l'immédiat. Indépendamment du « modèle Waldorf », le projet doit répondre à la réalité des personnes et aux possibilités du lieu. Le projet ne peut exister que s'il fait appel à des pédagogues formés à la pédagogie Steiner-Waldorf dans des organismes reconnus. Il aura plus de poids si les pédagogues disposent d'une expérience pédagogique confirmée. Le projet devra être accompagné pendant trois années par une personne de référence reconnue par le Conseil de Fédération qui réponde à la fois de la qualité pédagogique et du mode d'organisation mis en place.

2 – Statuts associatifs

Le statut d'association loi 1901 ou association de droit local est pour l'instant celui qui correspond le mieux aux structures. L'association doit avoir des statuts larges et se doter d'un règlement intérieur.

3 – Budget

Le budget doit être équilibré sur trois années et tenir compte des besoins suivants :

- Nécessité de construire, de rénover ou d'entretenir des locaux selon les règles en vigueur
- Salaire des enseignants
- Comptabilisation du bénévolat, le cas échéant
- Besoin de formation continue des enseignants
- Nécessité de recruter des intervenants extérieurs pour différentes matières
- Nécessité de participer à des rencontres avec les autres écoles (déplacements)
- Constitution d'effectifs pour assurer la viabilité économique de l'école
- Financement de l'accompagnement.

4 – Formation des pédagogues

Le référent délégué par la Fédération veillera aux besoins en formation des intervenants. Si les enseignants sont formés à la pédagogie Steiner-Waldorf, il suffit d'envisager la formation continue ; si ce n'est pas le cas, un financement à long terme est à prévoir.

5 – Projet pédagogique

Le projet pédagogique est bien entendu de la responsabilité des enseignants. Cependant, lors de la fondation d'une structure, le conseil d'administration et les parents dans leur ensemble sont bien entendu au cœur du projet.

Sont à définir :

- le type d'enfants auxquels s'adresse le projet
- les âges des enfants concernés
- la dénomination de la structure (crèche, jardin d'enfants, maternelle, école élémentaire, etc.)
- En dehors du projet général de la pédagogie Steiner-Waldorf, la spécificité du lieu (ex : bilingue, petits effectifs avec accueil d'enfants en difficultés, structure accueillant des enfants précoces, etc.)
- l'organisation scolaire (effectifs, horaires, intervenants dans des matières spécifiques)
- le mode de travail du collège des professeurs
- l'organigramme de l'institution.

Veiller à ce que les diplômes des enseignants correspondent bien à l'envergure du projet.

6 – Rapports avec l'environnement local et régional

Des contacts avec l'Académie et l'Inspecteur départemental ou avec la PMI sont indispensables afin que la structure s'implante clairement dans son environnement éducatif.

Il est nécessaire de prendre le temps d'avoir des contacts répétés avec les mairies environnantes, le conseil général, le ou les députés locaux afin d'ancrer le projet dans un tissu social sûr et confiant. Les relations avec la presse locale sont également très importantes.

De même, une transparence permanente doit être recherchée avec les partenaires des autres structures environnantes avant la création.

Il est nécessaire de veiller à cultiver tous ces contacts dès les premières phases de la vie de la structure Steiner-Waldorf quand la tendance est au repli sur soi du fait de l'énormité de la tâche.

7 – Relations avec l'ensemble du mouvement des écoles Steiner

La Fédération représente pour l'environnement social et politique une garantie de qualité de la structure. Toute initiative voulant mettre en œuvre cette pédagogie sous forme de structure doit développer un lien fort et vivant avec les autres structures Steiner-Waldorf à travers une connaissance mutuelle qui aboutisse à une affiliation à moyen terme à la Fédération.